



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
2 juillet 2021
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2021
31 août-2 septembre 2021, New York
Point 5 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Descriptif de programme de pays pour la République
démocratique populaire lao (2022-2026)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable	2
II. Priorités du programme et partenariats	4
III. Administration du programme et gestion des risques	9
IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme	10
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour la République démocratique populaire lao (2022-2026)	12



I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable

1. La République démocratique populaire lao est un pays enclavé qui compte 7,1 millions d'habitants et dont la croissance économique est l'une des plus rapides d'Asie du Sud-Est, avec un taux de croissance moyen de 7,8 % entre 2006 et 2016¹. Le taux de pauvreté est passé de 46 % (2007-2008) à 18,3 % (2018-2019)². Cependant, les inégalités de revenus ont augmenté, l'indice de Gini passant de 36,6 à 38,8 entre 2012 et 2019³. Alors que la population du pays est jeune, le chômage des jeunes est élevé et augmente car la pandémie de COVID-19 a touché les secteurs de services qui emploient les jeunes. Le pays reste vulnérable aux changements climatiques, aux chocs écologiques et aux catastrophes naturelles. La fréquence des inondations, des glissements de terrain et des périodes de sécheresse a des répercussions sur la production agricole et augmente le risque d'insécurité alimentaire et de pertes agricoles. La résilience des communautés est faible en raison de la prédominance de la monoculture, du manque de diversité des moyens de subsistance, du manque d'infrastructures et de la connectivité limitée des établissements humains. En outre, la présence de munitions non explosées datant de la guerre d'Indochine (1964-1973) continue de détruire des vies humaines et nuit à la production agricole. Il existe une forte corrélation entre la contamination par des munitions non explosées et la prévalence de la pauvreté : il reste des munitions non explosées dans 42 des 46 districts les plus pauvres. Au cours des 20 dernières années, le PNUD a été la principale organisation internationale présente dans le pays pour développer et soutenir les capacités nationales en matière de lutte contre les mines et il continue à jouer un rôle clé dans le secteur des munitions non explosées.

2. La République démocratique populaire lao est confrontée à des défis en matière d'amélioration de la gouvernance permettant d'assurer pour sa population des prestations efficaces et des processus ouverts à tous et fiables, et de créer un environnement stable, transparent et prévisible pour les investissements. L'Assemblée nationale et les Assemblées populaires régionales ont besoin d'un soutien accru pour remplir leur fonction de contrôle et améliorer leur engagement auprès des citoyens. L'accès à la justice pour les groupes ethniques, les femmes et les enfants à risque, les lesbiennes, les gays, les bisexuels, les transgenres/transsexuels, les intersexes et les personnes en questionnement/queer (LGBTIQ), les personnes handicapées, entre autres, reste un défi. Les capacités des principaux pouvoirs d'action judiciaire restent faibles, ce qui crée des difficultés pour convertir intégralement les politiques juridiques, les engagements internationaux et les réformes en résultats concrets. L'inégalité de genre reste élevée, en particulier dans les zones rurales et parmi les groupes ethniques. Beaucoup de femmes n'ont pas d'accès équitable aux potentiels économiques, aux ressources et aux institutions décisionnelles.

3. Le neuvième plan national de développement socioéconomique (Ninth National Socioeconomic Development Plan (NSEDP), 2021-2025) est au cœur de la restructuration économique du pays et met davantage l'accent sur la diversification économique, l'innovation, les compétences et les connaissances, l'économie verte et la résilience. La situation actuelle du financement du développement est difficile. Le pays connaît une grave crise de la dette qui risque de réduire fortement les ressources potentielles ultimes nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable

¹ Huitième examen à mi-parcours du NSEDP 2018,

² Banque mondiale, *Lao People's Democratic Republic poverty profile and poverty assessment 2020*.

³ Ibid.

et réaliser le neuvième plan national de développement socioéconomique. Le niveau élevé de la dette extérieure et la faiblesse du produit intérieur continuent de limiter les investissements dans le capital humain. L'absence de données ventilées par région, ethnie, âge, sexe et handicap empêche l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits ainsi que la capacité des politiques et programmes gouvernementaux à évaluer les différents groupes. De plus, cette situation nuit à l'application du principe de « ne laisser personne de côté ». La pandémie de COVID-19 a entraîné une baisse de la croissance économique de 2,5 % en 2020⁴ et a exacerbé les vulnérabilités macroéconomiques existantes. En février 2021, le Comité des politiques de développement des Nations Unies a recommandé d'accorder à la République démocratique populaire lao une période préparatoire prolongée de cinq ans, fixant effectivement la sortie de la catégorie des pays les moins avancés (PMA) à 2026 (pour autant que la trajectoire reste positive et continue).

4. Le PNUD travaille depuis longtemps en République démocratique populaire lao. L'avantage comparatif du PNUD a été sa capacité à travailler en étroite collaboration avec un très large éventail d'institutions gouvernementales et locales à tous les niveaux. Le PNUD a été au premier rang du soutien au Ministère du plan et de l'investissement (MPI) et au Ministère des affaires étrangères (MOFA) pour intégrer les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), les objectifs de développement durable et les autres aspirations internationales en matière de développement (comme la sortie de la catégorie des PMA) dans le processus de planification nationale. Le PNUD a agi en qualité d'intégrateur essentiel en aidant le Gouvernement à renforcer les partenariats pour assurer une coopération efficace au développement par l'intermédiaire du processus des tables rondes, en impliquant les groupes de travail sectoriels, en collaborant avec les partenaires de développement et d'autres parties prenantes de la société civile, du secteur privé et du monde universitaire.

5. Une leçon essentielle de la dernière évaluation du descriptif de programme de pays est le paysage difficile du financement du développement pour le pays en général et pour le PNUD en particulier. Les liens entre les interventions n'étaient pas aussi forts qu'ils auraient dû l'être, ce qui n'a pas toujours permis de profiter des possibilités de synergies et d'obtenir une plus grande incidence globale. Dans certains cas, l'élaboration de nouvelles lois et politiques centralisées a monopolisé l'attention au détriment des applications sur le terrain et de l'incidence sur la vie des gens. Dans le nouveau descriptif de programme de pays, le PNUD se concentrera sur un nombre limité d'interventions critiques et ciblées, sur la base d'une théorie du changement fondée sur la nécessité d'assurer le soutien des politiques et des lois par un financement local et un suivi et une mise en œuvre clairs. Contrairement au cycle précédent, le nouveau descriptif de programme de pays sera mis en œuvre par l'intermédiaire de projets individuels moins nombreux mais plus importants, ciblant, dans la mesure du possible, les mêmes groupes et les mêmes zones.

6. À l'avenir, le PNUD soutiendra les domaines clés du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, tels que la prospérité qui profite à tous, la gouvernance et l'environnement. Le PNUD s'appuiera sur son avantage comparatif, notamment concernant la gouvernance où il reste un partenaire clé du Gouvernement qui utilise son expertise thématique et son pouvoir de mobilisation pour s'engager auprès d'un large éventail de parties prenantes. Le descriptif de programme de pays soutiendra les efforts déployés à l'échelle du système des Nations Unies sous la direction du coordonnateur résident. Conformément à son rôle d'intégrateur, le PNUD contribuera à une réponse consolidée des Nations Unies en promouvant et en contribuant à l'analyse conjointe des défis de développement

⁴ Rapport de suivi économique de la Banque mondiale, 2020.

complexes qui nécessitent les interventions coordonnées de plusieurs organisations des Nations Unies, dans des domaines tels que la jeunesse, la violence fondée sur le genre et la réponse aux risques de catastrophes. Le PNUD continuera à utiliser son expertise en matière d'innovation par l'intermédiaire de son laboratoire d'accélération et à explorer des solutions innovantes aux problèmes locaux afin d'introduire davantage d'expérimentation, d'accélérer l'apprentissage, d'adapter la programmation et d'adopter une approche par portefeuille pour le changement de système. Le PNUD investira dans le développement de ses capacités pour cette transition, notamment en matière de prévoyance.

II. Priorités du programme et partenariats

7. Conformément au neuvième NSEDP et au Programme de développement durable à l'horizon 2030, le nouveau descriptif de programme de pays du PNUD aura pour objectif que, d'ici 2026, les habitants de la République démocratique populaire lao bénéficient d'une croissance durable et inclusive et soient de plus en plus résilients face aux risques de changements climatiques, de catastrophes naturelles et de munitions non explosées, et que les institutions de l'État soient plus transparentes, inclusives et responsables envers la population. Le programme est ancré dans le partenariat à long terme du PNUD avec le Gouvernement, qui s'étend sur plus de trois décennies. Le nouveau descriptif de programme de pays s'appuie sur les réalisations du précédent descriptif de programme de pays, à savoir notamment l'incorporation des objectifs de développement durable dans l'architecture de planification nationale. Il visera à soutenir le pays dans sa reprise du fait des répercussions économiques et sociales de la COVID-19 et dans la poursuite de sa sortie de la catégorie des PMA, en mettant particulièrement l'accent sur le soutien à une croissance inclusive et la réduction des inégalités. Le descriptif de programme de pays est aligné sur le plan stratégique du PNUD pour 2022-2025 et sur le nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, et le PNUD contribuera à trois des quatre domaines de résultats. Le descriptif de programme de pays a été élaboré en consultation avec les partenaires nationaux par l'intermédiaire d'une série d'ateliers sur le Plan-cadre de coopération et le descriptif de programme de pays entre janvier et mai 2021.

8. En plus de l'expertise locale, le nouveau descriptif de programme de pays s'appuie sur un réseau régional et international d'expérience et d'expertise. Le PNUD s'appuiera sur un large éventail de partenariats avec le Gouvernement, la société civile, le secteur privé, le monde universitaire et les partenaires de développement. L'accent sera mis sur la cohérence des politiques et les réalisations au niveau infranational, en particulier à l'ère après COVID où le financement sera aléatoire, ce qui nécessitera une gestion attentive du montant des ressources budgétaires. Il s'agira notamment d'aider le Gouvernement à assurer une utilisation efficace des ressources pour le développement et des nouvelles sources de financement, en particulier pour l'environnement et les changements climatiques, et à tirer parti de l'intégration régionale, qui reste une priorité du Gouvernement. Le PNUD s'associera aux organisations des Nations Unies et aux institutions financières internationales telles que la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement. En particulier, le PNUD travaillera avec le FNUAP, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation internationale du travail (OIT) et le Programme alimentaire mondial (PAM) sur la protection sociale, la justice et la violence fondée sur le genre ; avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR) sur l'environnement, les changements climatiques et la résilience ; et avec les Volontaires

des Nations Unies (VNU) pour bénéficier d'une communauté mondiale et de l'expertise des volontaires sur le terrain. Le PNUD continuera à examiner les possibilités de coopération Sud-Sud, notamment en ce qui concerne le passage au numérique et la réponse à la COVID-19.

9. Le programme se composera de trois pôles interdépendants conjointement centrés sur les personnes les plus vulnérables de la société, notamment les femmes, les jeunes, les groupes ethniques et les personnes handicapées, et adoptera une approche intégrée axée sur un certain nombre de régions/districts. Un accent particulier a été mis sur l'adoption des principes de l'approche fondée sur les droits humains dans les trois pôles, où les résultats sont axés sur l'établissement d'un milieu de travail valorisant et le développement des capacités des porteurs de devoirs et titulaires de droits afin de promouvoir de plus grandes synergies et économies d'échelle dans l'ensemble du programme.

Prosperité qui profite à tous

10. Au regard de ce pilier, l'objectif du travail du PNUD a évolué pour mieux refléter les progrès économiques significatifs de la République démocratique populaire lao au cours des vingt dernières années. Bien que les taux de pauvreté aient diminué, il existe encore des poches de précarité importantes dans certains groupes de population et zones géographiques, ce qui montre la nécessité d'élaborer des politiques qui favorisent de plus en plus une croissance inclusive. Le travail du PNUD est guidé par la nécessité d'assurer un lien de renforcement mutuel entre les politiques et les programmes basés sur des preuves concrètes de ce qui fonctionne à l'échelle. Si la gestion macro-fiscale est améliorée, si la planification du développement territorial est fondée sur des données probantes et si les investissements publics dans les secteurs sociaux et verts sont priorisés, le pays s'orientera vers un mode de développement plus inclusif et plus respectueux de l'environnement et résilient aux changements climatiques. Des systèmes de protection sociale résilients et tenant compte des questions de genre empêcheront les gens de retomber dans la pauvreté et garantiront les progrès du développement, même en cas de catastrophes et de chocs. Ces perspectives sont reprises dans le descriptif de programme de pays : d'ici 2026, les populations, en particulier les plus vulnérables et marginalisées, bénéficieront de possibilités socioéconomiques et démographiques plus inclusives, résilientes, transformatrices et durables pour réduire la pauvreté et les inégalités.

11. Le PNUD renforcera les capacités nationales pour le développement, le financement et la mise en œuvre de politiques en faveur des pauvres/de la croissance verte, notamment en établissant un système complet de protection sociale qui facilitera la reprise après COVID-19. Le PNUD se basera sur le développement des capacités du MOFA et du MPI pour intégrer les objectifs de développement durable dans le NSEDP. Le PNUD utilisera ses solutions types en matière de lutte contre la pauvreté, d'environnement et d'égalité des genres pour garantir des stratégies de croissance favorables aux pauvres et inclusives, y compris dans les plans de reprise après COVID-19. Le soutien consistera désormais en conseils techniques essentiels sur les décisions à prendre pour consolider les liens entre les processus de planification et de budgétisation et pour créer un cadre de financement national intégré afin d'atteindre les objectifs du NSEDP et d'amorcer une reprise associant toutes les parties, en coopération avec le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) et d'autres organisations. Le PNUD continuera à promouvoir les politiques de croissance verte qui encouragent les changements vers une consommation durable et intègrent les principes de l'économie circulaire. Le PNUD continuera à soutenir le secteur des munitions non explosées, en particulier l'Autorité nationale de réglementation (ANR), et participera au renforcement de la contribution du secteur à

une stratégie de croissance inclusive plus large, en mettant l'accent sur les districts les plus pauvres du pays.

12. Le PNUD soutiendra certains ministères et collectivités locales dans les régions ciblées pour développer et réaliser les plans de développement sectoriels et locaux qui intègrent les objectifs de développement durable, y compris l'objectif 18 sur la lutte contre les mines, et rédiger les rapports relatifs à ces plans. Le PNUD complètera son soutien à l'élaboration de politiques nationales et à la planification fondée sur des données probantes en tirant parti des relations avec les ministères sectoriels et les collectivités régionales pour s'attaquer aux goulets d'étranglement de la planification et de la réalisation. Le PNUD aidera les ministères sélectionnés à établir des rapports réguliers et de qualité sur la réalisation des objectifs de développement durable, notamment sur les indicateurs des objectifs de développement durable. Le PNUD recherchera des solutions innovantes, notamment numériques, pour mobiliser les différentes parties prenantes afin d'améliorer les synergies dans les plans sectoriels et locaux. Une attention particulière sera accordée à la prise en compte intégrale des cibles de l'objectif 18 et à leur suivi dans les plans et rapports locaux.

13. Le PNUD aidera les groupes vulnérables – les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les groupes ethniques et les personnes touchées par les munitions non explosées – dans les districts les plus pauvres à obtenir un meilleur accès à la formation professionnelle (EFTP), aux emplois et aux possibilités d'entrepreneuriat, avec un accent particulier sur l'innovation et la technologie. Le PNUD collaborera avec des organisations de masse, notamment le Front lao pour le développement national, l'Union des femmes lao et l'Union des jeunes lao. Cette action sera complétée par un soutien au Gouvernement pour qu'il continue à éliminer les munitions non explosées des terres agricoles et d'autres zones à usage productif, après un exercice de priorisation plus approfondi. Le PNUD travaillera en étroite collaboration avec le secteur privé, y compris les start-up, les employeurs des secteurs clés, dont le tourisme, et les organisations de la société civile pour réfléchir à l'avenir du travail et identifier les compétences nécessaires.

Environnement, changements climatiques et résilience

14. Le programme du pays en matière d'environnement et de changements climatiques est fondé sur les solutions types du PNUD en matière de renforcement de la résilience et de création d'une planète durable, et soutient directement les pôles complémentaires du Plan-cadre de coopération sur l'environnement et la prospérité. Le PNUD aidera le Gouvernement à créer et à mener une stratégie de croissance verte réussie, à faible émission de carbone et socialement inclusive dans les zones urbaines et rurales. Il vise à placer la République démocratique populaire lao sur une trajectoire qui réduira les dégâts et les pertes causés aujourd'hui et dans l'avenir à l'environnement et à réorienter la croissance vers une utilisation et une gestion plus durables des ressources naturelles pour les générations futures. Il est essentiel pour le pays de disposer de collectivités résilientes et d'institutions solides pour faire face aux répercussions des changements climatiques et des catastrophes et pour se remettre de ceux-ci. Par conséquent, si l'on améliore l'utilisation durable des écosystèmes et des ressources de la biodiversité, si l'on renforce la mobilisation de la population dans l'utilisation des ressources foncières communes, si l'on accroît la résilience aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques et si l'on réduit les dégâts et les pertes, d'ici 2026, les personnes, en particulier les personnes les plus vulnérables et marginalisées, et les institutions seront mieux à même d'accéder durablement aux ressources naturelles, de les gérer, de les préserver et d'en tirer profit, et de promouvoir une croissance verte tenant compte des risques et résiliente aux catastrophes et aux changements climatiques.

15. Le PNUD visera le développement centralisé des capacités des autorités de l'État à développer des politiques et des directives qui améliorent la gestion des ressources nationales, la gestion des risques de catastrophes et la résilience aux changements climatiques. Le PNUD s'appuiera sur des partenariats avec le Ministère des ressources naturelles et de l'environnement (MONRE), le Ministère de l'agriculture et des forêts (MAF), le Ministère des mines et de l'énergie, le Ministère des finances, le Ministère du travail et des affaires sociales et le MPI pour renforcer le cadre général des politiques et les interconnexions essentielles entre la gestion des ressources naturelles, la réduction des risques de catastrophe et le développement durable.

16. Conformément à l'engagement du PNUD en faveur d'une gestion et d'un financement durables des ressources naturelles, au titre du descriptif de programme de pays on travaillera avec le Gouvernement et des experts internationaux et régionaux sur des approches innovantes en matière de financement des interventions pour la gestion des ressources naturelles et pour l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements. Cela comprendra le paiement pour des services liés aux écosystèmes, l'échange de créances et l'utilisation de crédits de carbone, tout en poursuivant l'engagement dans des mécanismes de financement multilatéraux tels que le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'environnement mondial.

17. Le PNUD s'appuiera sur sa collaboration avec un large éventail de collectivités locales pour renforcer leurs capacités à mettre en œuvre des systèmes de gestion des ressources naturelles intégrés, axés sur les ressources forestières et sur les ressources en eau, et à établir des systèmes d'alerte rapide et des mesures d'atténuation des changements climatiques et d'anticipation des urgences. Le PNUD cherchera à améliorer la coordination et la réalisation des stratégies en mettant l'accent sur l'innovation et la duplication. Le programme encouragera l'amélioration de l'information sur les risques à l'intention des décideurs en institutionnalisant une base de données sur les dégâts et les pertes (LaoDi) afin de surveiller les risques de catastrophes et les risques climatiques et de contribuer à améliorer les systèmes de prévision des inondations et des intempéries et les systèmes d'alerte rapide. Le PNUD travaillera avec des partenaires locaux pour identifier des moyens de subsistance alternatifs et des solutions gérées par la communauté (comme l'écotourisme) dans les régions qui sont les plus vulnérables aux inondations et à la sécheresse, et aidera les gouvernements locaux à adopter, financer et appliquer des stratégies de gestion durable des ressources naturelles et des déchets, conformément aux priorités nationales.

18. Le PNUD travaillera avec les communautés rurales vulnérables afin de créer un plus grand nombre de possibilités et d'incitations afin qu'elles participent davantage à la gestion des zones protégées et à la conservation des écosystèmes et des espèces sauvages et qu'elles augmentent leur résilience face aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques. Cela permettra aux communautés de bénéficier davantage des pratiques et programmes de gestion durable des ressources naturelles, notamment la gestion intégrée des ressources, l'adaptation fondée sur les écosystèmes, les systèmes alimentaires résilients au climat et les infrastructures locales.

Gouvernance et État de droit

19. Le neuvième plan de développement national (NSED) souligne l'importance cruciale de la réforme de la gouvernance pour la réalisation des objectifs de développement durable. Les institutions publiques peinent à fournir des services publics aux plus vulnérables et à atténuer les effets des changements climatiques, tandis que la croissance économique n'associe pas toutes les parties. Les capacités,

données et informations des organismes publics pour la planification et la prise de décision à long terme sont limitées. En outre, les organismes publics sont confrontés à des mandats qui se chevauchent, à des ressources insuffisantes et à un manque de suivi efficace à tous les niveaux. Le programme repose sur la conviction que des institutions publiques réactives et responsables devant le public constituent une condition préalable nécessaire au progrès. Il précise que le meilleur moyen d'établir l'obligation de rendre compte est de consolider les institutions au niveau local en créant des systèmes qui recueillent les expériences des citoyens et les traduisent en réforme(s) des collectivités locales et en consolidation des capacités. La responsabilité effective sera favorisée par un renforcement de l'état de droit, avec un accent sur le développement des capacités des principaux organes judiciaires et l'accès pour tous au système judiciaire et à la justice, en particulier pour les groupes marginalisés et vulnérables. C'est ce qui ressort des textes du descriptif de programme de pays : d'ici 2026, les citoyens, en particulier les plus vulnérables et les plus marginalisés, seront mieux servis par les institutions publiques à tous les niveaux, de manière transparente et inclusive, et seront en mesure d'exercer leurs droits et obligations ; les institutions seront renforcées et plus responsables, tandis que l'état de droit et les engagements internationaux en matière de droits humains pris par la République démocratique populaire lao seront respectés.

20. Le PNUD développera la capacité des intervenants étatiques et non étatiques à mettre en place des processus politiques et décisionnels transparents et participatifs, fondés sur des preuves, afin de renforcer la protection des droits humains et le principe de responsabilité. Le manque de données et d'informations est l'un des principaux goulets d'étranglement de la gouvernance du pays. Le PNUD travaillera avec les ministères concernés pour soutenir les efforts visant à promouvoir la gouvernance numérique aux niveaux national et local et à améliorer la collecte et la gestion des données et les services électroniques centrés sur l'utilisateur. Alors que la société civile continue à se développer, le PNUD soutiendra le développement de plateformes d'engagement sur les questions de gouvernance et de justice entre le Gouvernement et les associations à but non lucratif/organisations de la société civile. Des efforts seront déployés pour aider le Gouvernement à instaurer la confiance et la responsabilité, notamment en renforçant la lutte contre la corruption et en améliorant la cohérence des politiques. Il sera tout aussi crucial de créer un environnement commercial qui favorise les pratiques responsables, la transparence et la durabilité, notamment en soutenant les investissements privés directs dans les objectifs de développement durable.

21. Le PNUD soutiendra les efforts visant à renforcer les capacités, y compris les capacités numériques, des ministères (en particulier le Ministère de la justice, le Ministère de l'intérieur, le tribunal populaire suprême, le bureau du procureur suprême du peuple, l'ordre des avocats lao, les prestataires d'assistance judiciaire et les universités, l'Assemblée nationale et les Assemblées populaires régionales, les tribunaux et les organes du gouvernement local) pour une conception, une réalisation et une surveillance plus transparentes et efficaces des lois et des politiques. Le PNUD continuera à travailler avec les autorités à tous les niveaux pour clarifier les responsabilités, renforcer les capacités de mise en œuvre des politiques de décentralisation et assurer une meilleure coordination intersectorielle et une meilleure cohérence des politiques. Les efforts visant à améliorer le pilier Services seront centrés sur les opérations des centres de services à porte unique et sur l'utilisation des données recueillies au moyen d'enquêtes auprès des citoyens, en partenariat avec le MOHA. Cette mesure viendra compléter le soutien apporté au Ministère des technologies et des communications pour accroître la proportion de services publics essentiels fournis en ligne. Le PNUD aidera à renforcer la capacité des délégués de l'Assemblée nationale et des Assemblées populaires régionales à représenter

efficacement les électeurs, en faisant participer les citoyens (en s'appuyant sur les radios communautaires du PNUD) et en utilisant les preuves pour remplir les fonctions de contrôle. La réforme du secteur de la justice sera axée sur le renforcement de la capacité des institutions clés à faire progresser l'état de droit et à garantir l'accès à la justice des groupes marginalisés et vulnérables.

22. Le PNUD soutiendra les personnes, y compris les groupes vulnérables, pour qu'elles aient une meilleure connaissance et des occasions d'exercer leurs droits, de fournir un retour d'information et de participer aux processus de prise de décision qui les concernent, et d'obtenir des recours lorsque leurs droits sont violés. Le PNUD continuera à travailler avec le MOHA sur le renforcement et le déploiement du cadre de responsabilité des citoyens en tant que véhicule pour le retour d'information des citoyens sur la prestation de services de base. Des efforts seront déployés pour rendre les services d'assistance judiciaire plus accessibles aux groupes vulnérables grâce à une meilleure diffusion du droit, à des plateformes numériques et à des services plus adaptés aux besoins des personnes. Le PNUD travaillera avec les organisations locales, y compris les organisations pour les personnes handicapées. Le PNUD aidera les représentantes élues à défendre efficacement les intérêts de leurs électeurs et à assurer une participation accrue des femmes aux processus politiques. En partenariat avec le FNUAP, le PNUD lancera une initiative conjointe qui rassemble les secteurs social, judiciaire et policier dans une approche systémique de prévention et de réponse à la violence fondée sur le genre.

III. Administration du programme et gestion des risques

23. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme de pays. La manière dont les responsables doivent rendre compte, aux niveaux du pays, de la région et du siège, des activités qu'ils mènent dans le cadre du programme de pays est précisée dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD ainsi que dans le dispositif de contrôle interne.

24. Le programme sera exécuté sur le plan national. Lorsque cela est nécessaire, l'exécution nationale peut être remplacée par l'exécution directe pour tout ou partie du programme. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds sera utilisée de manière coordonnée avec d'autres organismes des Nations Unies pour gérer les risques financiers, opérationnels et programmatiques. Les définitions et les classifications des coûts afférents aux activités de programme et aux activités visant l'efficacité du développement seront appliquées aux différents projets concernés.

25. Le descriptif de programme du pays a été développé sur la base d'un processus de théorie du changement qui a identifié plusieurs risques importants pour l'exécution réussie du programme. Le risque le plus important est l'incertitude concernant le financement du développement en République démocratique populaire lao qui a des conséquences directes et indirectes pour le PNUD. L'incidence continue de la COVID-19 sur les finances nationales limitera la capacité du Gouvernement à remplir pleinement ses engagements au titre du neuvième NSEDP et à l'appui des objectifs de développement durable, encore moins à assumer de nouvelles obligations. Le PNUD tentera d'atténuer ces risques en soutenant la planification et la budgétisation du Gouvernement afin de mieux cibler les personnes pauvres et vulnérables et d'explorer un éventail diversifié de partenaires.

26. Deux tendances – le recours accru à la coopération bilatérale par les partenaires de développement et l'émergence du secteur privé et des ONG en tant que prestataires

de services – nécessiteront une coordination étroite fondée sur des avantages comparatifs clairement compris afin de garantir des synergies dans les approches et les efforts avec les homologues nationaux. Cela suggère la nécessité d'améliorer le positionnement du PNUD parmi les parties prenantes du développement pour qu'il devienne un partenaire de choix. Le PNUD se concentrera sur les conseils techniques et pratiques de haut niveau qui tirent parti de son réseau international d'expertise et de spécialistes régionaux pour élaborer des solutions innovantes aux défis émergents.

27. Le défi posé par le manque de capacités des partenaires d'exécution reste un risque important. Ce problème sera atténué par une réduction globale du nombre de projets dans le nouveau portefeuille et par l'accent mis sur l'intensité plutôt que sur l'étendue. Cela permettra au PNUD d'apporter un soutien technique opportun et significatif et de promouvoir des capacités de formation et d'exécution à long terme. Comme recommandé dans l'évaluation du descriptif de programme de pays, un mécanisme solide pour mesurer les changements dans les capacités des partenaires sera assorti de bases de référence et d'objectifs clairs. Une analyse périodique du portefeuille sera effectuée pour garantir le parallélisme entre les projets et les programmes sur les objectifs et les priorités du descriptif de programme de pays et pour s'adapter aux nouveaux défis de développement.

28. Le PNUD veillera à ce que les risques soient identifiés pour chaque projet au stade de la conception et revus tout au long du cycle de vie du projet, conformément aux normes sociales et environnementales et au mécanisme de responsabilité du PNUD. Le PNUD entreprendra régulièrement des activités de contrôle, notamment des visites de contrôle, des réunions mensuelles de projet, des réunions du conseil d'administration du projet et des mécanismes de réclamation, afin d'identifier tout changement significatif des circonstances qui pourrait nécessiter une intervention.

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme

29. En collaboration avec l'UNICEF et d'autres organisations des Nations Unies, le PNUD aide le Gouvernement à élaborer le Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le neuvième NSEDP, y compris des cadres solides pour le contrôle, le financement et l'évaluation des coûts. Les indicateurs du descriptif de programme de pays, tant au niveau des résultats que des produits, ont été alignés sur les indicateurs et sources de données existants relatifs aux objectifs de développement durable. Le PNUD continuera de plaider pour le renforcement du Bureau des statistiques du Laos (LSB) et d'autres institutions gouvernementales, ainsi que pour leur capacité à suivre les progrès réalisés par rapport aux 238 indicateurs nationaux des objectifs de développement durable approuvés par le Gouvernement en juin 2019. Le PNUD aide le Gouvernement à surveiller, intégrer, coordonner les objectifs de développement durable et à rédiger les rapports connexes ; ceci comprend notamment la procédure d'examen national volontaire. En particulier, le PNUD travaillera avec des organismes publics spécifiques responsables de certains objectifs de développement durable, tels que l'ANR pour l'objectif 18 sur la lutte contre les mines, afin d'améliorer leur système de collecte et d'analyse des données par l'intermédiaire de leur système de gestion de l'information et d'enquêtes sur le terrain.

30. Le nouveau programme s'appuie sur une solide théorie du changement et des arbres de problèmes individuels pour permettre une responsabilité effective claire. Les programmes seront suivis au niveau des résultats et des produits, parallèlement au contrôle des activités et aux vérifications ponctuelles des projets individuels. Comme le recommande l'évaluation du descriptif de programme de pays, le PNUD investira dans des capacités et des systèmes de contrôle afin de garantir une gestion adaptative des projets fondée sur des données probantes. Le bureau consacrera entre

1 et 3 % de son budget aux activités de contrôle. Le marqueur genre du PNUD sera utilisé pour contrôler les dépenses consacrées aux programmes et améliorer la planification et la prise de décision afin de garantir que l'égalité des genres est bien intégrée dans les programmes.

31. Le PNUD synchronisera ses rapports avec le cycle du Plan-cadre de coopération et s'efforcera d'intégrer les examens de programme dans l'architecture de contrôle globale du Gouvernement. Le PNUD examinera des méthodes de suivi innovantes, notamment l'utilisation d'outils numériques et d'applications mobiles, pour permettre un contrôle plus régulier, voire en temps réel, des progrès réalisés. Le PNUD cherchera à s'engager régulièrement auprès du Gouvernement, des groupes vulnérables et des autres parties prenantes concernées, notamment par l'intermédiaire de consultations, afin de s'assurer que le programme reste adapté à leurs besoins.

32. Le PNUD utilisera les recommandations et les enseignements tirés des évaluations indépendantes pour renforcer la conception du projet et effectuer des manœuvres de correction de route. Le PNUD travaillera en étroite collaboration avec les instances publiques pour recueillir des données de haute qualité, ventilées par région, ethnie, âge, sexe et statut de personne handicapée. Le PNUD veillera à ce que le plan d'évaluation du descriptif de programme de pays applique les principes directeurs du Bureau indépendant d'évaluation (en termes de budget et de durée du projet) et à ce que chaque évaluation soit financée.

Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour la République démocratique populaire lao (2022-2026)

Priorité ou objectif national : Résultats 1 (croissance économique), 3 (bien-être de la population) et 5 (intégration régionale et internationale) du neuvième plan national de développement économique et social (NSEDP)

Réalisation n° 1 énoncée dans le plan-cadre de coopération (ou équivalent) faisant intervenir le PNUD : D'ici 2026, les populations, en particulier les plus vulnérables et marginalisées, bénéficieront de possibilités socioéconomiques et démographiques plus inclusives, résilientes, transformatrices et durables pour réduire la pauvreté et les inégalités

Indicateur relatif à la réalisation correspondante du plan stratégique : Réalisation 1 – Accélérer l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions

<i>Indicateur(s) de réalisation, niveaux de référence et niveau(x) cible(s)</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entités responsables</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariats</i>	<i>Montant estimatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.)</i>
<p>Proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté Ligne de base : 18,60 % (2020) Objectif : 13,90 % (2026)</p> <p>Part de la population couverte par le système national de sécurité sociale Ligne de base : 4,4 % (2019) Objectif : 7 % (2025)</p> <p>Chômage des jeunes Ligne de base : Femmes : 20,8 % (2017) Hommes : 15,5 % Objectif : 15 % (2025)</p> <p>Nombre de victimes de munitions non explosées signalées (lien vers 18.1.1) Ligne de base : 33 (2020) Objectif : moins de 15 (2026)</p>	<p>Source des données : Enquête sur la consommation et les dépenses au Laos Fréquence : Bureau des statistiques du Laos (LSB) Fréquence de la collecte : tous les cinq ans</p> <p>Source des données : MoLSW Fréquence de la collecte : tous les cinq ans Entité responsable : MoLSW</p> <p>Source des données : ARN Fréquence de la collecte : annuelle Entité responsable : ARN</p>	<p>Produit 1.1. Renforcement de l'élaboration, du financement et de la réalisation de politiques en faveur des pauvres/de la croissance verte (reprise après COVID-19), y compris un système de protection sociale complet.</p> <p>1.1.1. Neuvième et dixième NSEDP avec un cadre de suivi et d'évaluation et dûment chiffré avec une stratégie de financement préparée. Ligne de base : 0 (2020) Objectif : 2 (2026) Source des données : MPI/rapport de projet Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>1.1.2. Élaboration d'un plan stratégique décennal entièrement chiffré et d'un cadre de suivi et d'évaluation pour le secteur des munitions non explosées. Ligne de base : 0 (2021) Objectif : 1 (2026) Source des données : ARN Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>Produit 1.2. Certains ministères et collectivités locales dans les régions ciblées développent et réalisent les plans de développement sectoriels et locaux qui</p>	<p>Ministère du plan et de l'investissement (MPI), Ministère des affaires étrangères (MoFA) MoLSW/Autorité nationale de réglementation (ARN), OIT, UNICEF et Ministère de l'information, de la culture et du tourisme (MICT)</p> <p>Autres partenaires : Groupe de la Banque mondiale Banque asiatique de développement (BAsD) Organisations des Nations Unies et le secteur privé</p> <p>MPI, MOFA, ministères sectoriels, MLSW/ARN, programme national laotien sur</p>	<p>Ressources ordinaires : 2 864 000 dollars</p> <p>Autres ressources : 22 960 000 dollars</p>

Indicateur(s) de réalisation, niveaux de référence et niveau(x) cible(s)	Source des données, fréquence de la collecte et entités responsables	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariats	Montant estimatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.)
		<p>intègrent les objectifs de développement durable (y compris l'objectif 18), et rédigent les rapports relatifs à ces plans.</p>	les munitions non explosées (UXO Lao)	
		<p>1.2.1. Nombre de plans régionaux qui intègrent les objectifs de développement durable. <i>Ligne de base</i> : 0 (2021) <i>Objectif</i> : 5 (2026) <i>Source des données</i> : MPI/rapport de projet <i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p>		
		<p>1.2.2. Nombre de rapports annuels sur les objectifs de développement durable produits par les ministères sectoriels. <i>Ligne de base</i> : 0 (2021) <i>Objectif</i> : 50 (2026) <i>Source des données</i> : MPI/rapport de projet <i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p>		
		<p>1.2.3. Nombre de bureaux centraux et régionaux de l'ANR qui intègrent les cibles de l'objectif 18 dans le plan de développement local. <i>Ligne de base</i> : 0 (2021) <i>Objectif</i> : 6 (2026) <i>Source des données</i> : ARN/rapport de projet <i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p>		
		<p>Produit 1.3. Les groupes vulnérables, en particulier les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les groupes ethniques et les personnes touchées par des munitions non explosées, ont un accès accru à la formation professionnelle (EFTP), à l'emploi et à l'entrepreneuriat.</p>	ARN UXO Lao	
		<p>Union des femmes lao (LWU) Union des jeunes lao (LYU)</p>	Union des femmes lao (LWU) Union des jeunes lao (LYU)	
		<p>MICT Secteur privé</p>	MICT Secteur privé	
		<p>1.3.1. Pourcentage de stagiaires dont le revenu a augmenté six mois après la formation (ventilé par sexe, âge et origine ethnique). <i>Ligne de base</i> : 0 % (2021) <i>Objectif</i> : 30 % (2026) <i>Source</i> : LWU et LYU/rapports de projet <i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p>		
		<p>1.3.2. Nombre de personnes vivant dans des zones débarrassées des munitions non explosées avec le soutien du PNUD (ventilé par sexe, âge et ethnie). <i>Ligne de base</i> : 9 537 (2020) <i>Objectif</i> : 20 000 (2026) <i>Source des données</i> : ARN <i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p>		

Indicateur(s) de réalisation, niveaux de référence et niveau(x) cible(s)	Source des données, fréquence de la collecte et entités responsables	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariats	Montant estimatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.)
--	--	---	--	---

Priorité ou objectif national : Résultat 4 du neuvième NSEDP (protection de l'environnement et réduction des risques de catastrophes naturelles)

Réalisation n° 2 énoncée dans le plan-cadre de coopération (ou équivalent) faisant intervenir le PNUD : D'ici 2026, les populations, en particulier les plus vulnérables et marginalisées, et les institutions seront mieux à même d'accéder durablement aux ressources naturelles, de les gérer, de les préserver et d'en tirer parti, et de promouvoir une croissance verte tenant compte des risques et résiliente aux catastrophes et au climat

Indicateur relatif à la réalisation correspondante du plan stratégique : Réalisation 2 – Accélérer les transformations structurelles propices au développement durable

<p>Nombre de gouvernements locaux qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophes (RRC), ventilé par a) région, b) district et c) village <i>Ligne de base</i> : 2 régions, 0 district, 0 village (2020) <i>Objectif</i> : 10 régions, 15 districts, 50 villages (2026) (<i>lien vers 11.6.1.a</i>)</p> <p>Nombre de stations météorologiques <i>Ligne de base</i> : 51 (à confirmer) <i>Objectif</i> : 101 (2026)</p> <p>Pollution atmosphérique par les PM_{2,5}, exposition annuelle moyenne (microgrammes par mètre cube) <i>Ligne de base</i> : 25,11 microgrammes par cm (2017) <i>Objectif</i> : 10 microgrammes par cm (2026)</p> <p>Indice de performance environnementale <i>Ligne de base</i> : 34,8 (2020) <i>Objectif</i> : à confirmer (2026)</p>	<p>Source des données : Ministère des ressources naturelles et de l'environnement (MONRE) Fréquence de la collecte : annuelle Entité responsable : MONRE</p> <p>Source des données : MONRE Fréquence de la collecte : annuelle Entité responsable : MONRE</p> <p>Source des données : Ministère de l'agriculture et des forêts (MAF) Fréquence de la collecte : annuelle Entité responsable : MAF</p>	<p>Produit 2.1. Les autorités de l'État développent des politiques et des lignes directrices qui améliorent la gestion des ressources naturelles, la gestion des risques de catastrophes et la résilience aux changements climatiques.</p> <p>2.1.1. Nombre de solutions de financement mises en œuvre pour la conservation. Augmentation du montant du financement pour la conservation (en pourcentage). <i>Ligne de base</i> : 0 (2020) <i>Objectif</i> : 3 (2026) <i>Source</i> : MONRE et MLSW/rapports de projet <i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p> <p>2.1.2. Nombre de systèmes d'alerte rapide opérationnels et reliés entre eux aux niveaux national et régional dans les régions ciblées. <i>Ligne de base</i> : 0 (2021) <i>Objectif</i> : 10 (2026) <i>Source</i> : MONRE et MLSW/rapports de projet <i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p>	<p>MONRE, MAF, MPI, Ministère des Finances (MOF) et MLSW (Department of Social Welfare – Bureau national de gestion des opérations en cas de catastrophe)</p> <p>UNEP, FAO, UNDRR, UNCDF Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources naturelles (UICN) BAsD, Banque mondiale</p>	<p>Ressources ordinaires : 2 700 000 dollars</p> <p>Autres : 37 765 000 dollars</p>
--	--	---	--	---

Indicateur(s) de réalisation, niveaux de référence et niveau(x) cible(s)	Source des données, fréquence de la collecte et entités responsables	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariats	Montant estimatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.)
<p>Surface des zones forestières, en pourcentage de la surface terrestre <i>Ligne de base</i> : 57,5 % (2020) <i>Objectif</i> : 70 % (2025)</p>				
<p>Produit 2.2. Les autorités locales disposent de capacités accrues pour mettre en œuvre des systèmes intégrés de gestion des ressources naturelles et de RRC.</p>				
<p>2.2.1. Base de données sur les pertes dues aux catastrophes établie et opérationnelle. <i>Ligne de base</i> : 0 (2021) <i>Objectif</i> : 1 (2026) <i>Source des données</i> : MLSW <i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p>			<p>MLSW MAF MONRE Gouvernement local UNDRR FAO PNUE</p>	
<p>2.2.2. Nombre de gouvernements locaux qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de gestion des ressources naturelles, ventilé par a) région, b) district et c) village. <i>Ligne de base 2</i> : (2021) <i>Objectif</i> : (2026) a) région =5, b) district 15 et c) village 50 <i>Source</i> : PNUD/MAF/MONRE <i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p>				
<p>Produit 2.3. Les communautés rurales vulnérables participent à la gestion des zones protégées et à la conservation des écosystèmes et des espèces sauvages et augmentent leur résilience face aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques.</p>				
<p>2.3.1. Nombre de communautés vulnérables dans les régions sélectionnées participant à la gestion des zones protégées et à la conservation de l'écosystème et de la vie sauvage. <i>Ligne de base</i> : 16 (2021) <i>Objectif</i> : 32 (2026) <i>Source</i> : PNUD, MAF et MONRE <i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p>			<p>MAF MONRE Organisations de la société civile UNDRR PNUE FAO</p>	
<p>2.3.2. Pourcentage de femmes des communautés vulnérables bénéficiant d'une aide à la gestion durable des ressources naturelles, des forêts et des services écosystémiques. <i>Ligne de base</i> : 15 % (2021) <i>Objectif</i> : 33 % de femmes (2026) <i>Source</i> : PNUD, MAF et MONRE/Rapport de projet <i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p>				

Indicateur(s) de réalisation, niveaux de référence et niveau(x) cible(s)	Source des données, fréquence de la collecte et entités responsables	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariats	Montant estimatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.)
<p>2.3.3. Pourcentage de femmes dans les communautés vulnérables bénéficiant d'initiatives de résilience aux catastrophes. <i>Ligne de base</i> : 15 % (2021) <i>Objectif</i> : 33 % de femmes (2026) <i>Source</i> : PNUD, MAF et MONRE/Rapport de projet <i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p>				
<p>Priorité ou objectif national : Résultat 6 du neuvième NSEDP (Gouvernance et état de droit)</p>				
<p>Réalisation n° 1 énoncée dans le plan-cadre de coopération (ou équivalent) faisant intervenir le PNUD : D'ici 2026, les citoyens, en particulier les plus vulnérables et les plus marginalisés, seront mieux servis par les institutions publiques à tous les niveaux, de manière transparente et inclusive, et seront en mesure d'exercer leurs droits et obligations ; les institutions seront renforcées et plus responsables, tandis que l'état de droit et les engagements internationaux en matière de droits humains pris par la République démocratique populaire lao seront respectés</p>				
<p>Indicateur relatif à la réalisation correspondante du plan stratégique : Réalisation 2 – Accélérer les transformations structurelles propices au développement durable</p>				
<p>Indice de perception de la corruption <i>Ligne de base</i> : indice 29 (2019) <i>Objectif</i> : plus de 40 (2026)</p>	<p>Source : Transparency International Fréquence de la collecte : annuelle Entité responsable : Transparency International</p>	<p>Produit 3.1. Des processus relatifs aux politiques et décisionnels transparents et participatifs, fondés sur des données probantes, renforcent la protection des droits humains et la responsabilité.</p>	<p>GSWG, Ministère des Affaires intérieures (MOHA), MoJ CTM</p>	<p>Ressources ordinaires : 2 700 000 dollars Autre : 18 570 000 dollars</p>
<p>Nombre de personnes utilisant les services d'aide juridique (lien vers 16.3.4) <i>Ligne de base</i> : 1059 (2019) <i>Objectif</i> : 35 000 (2026)</p>	<p>Source des données : Ministère de la justice (MOJ) Fréquence de la collecte : annuelle Entité responsable : MOJ</p>	<p>3.1.1. Proportion d'entités du secteur public utilisant des données numériques aux niveaux central et infranational. <i>Ligne de base</i> : à déterminer (2020) <i>Objectif</i> : 80 % (2026) <i>Source</i> : Ministère des Technologies et des Communications (MTC) et NSEDP <i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p>		
<p>Indice d'efficacité des pouvoirs publics <i>Ligne de base</i> : indice -0,78 (2019) <i>Objectif</i> : <-0,5 (2026)</p>	<p>Source : Banque mondiale Fréquence de la collecte : annuelle Entité responsable : Banque mondiale</p>	<p>3.1.2. Mise en place d'une plateforme d'engagement multipartite (nombre d'institutions utilisant la plateforme, ventilé par type). <i>Ligne de base</i> : 0 (2021) <i>Objectif</i> : 1 (2026) <i>Source</i> : Groupe de travail sur le secteur de la gouvernance (GSWG) <i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p>		
<p>Indice de possibilité de se faire entendre et responsabilisation <i>Ligne de base</i> : indice -1,8 (2019) <i>Objectif</i> : <-0,9 (2026)</p>	<p>Source : Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (UNDESA) Fréquence de la collecte : annuelle Entité responsable : UNDESA</p>	<p>3.1.3. Nombre de femmes se présentant aux élections de l'Assemblée nationale et des Assemblées populaires régionales. <i>Ligne de base</i> : 22 % (2021) <i>Objectif</i> : 30 % (2026) <i>Source</i> : projet STEPS de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) <i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p>		
<p>Indice de transparence de l'administration en ligne <i>Ligne de base</i> : indice 0,3288 (2020)</p>				

Indicateur(s) de réalisation, niveaux de référence et niveau(x) cible(s)	Source des données, fréquence de la collecte et entités responsables	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariats	Montant estimatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.)
<i>Objectif</i> : <-0,55 (2026)				
Produit 3.2. Les organismes publics disposent de capacités renforcées pour concevoir, mettre en œuvre et contrôler les lois de manière plus transparente et efficace.			MOPT, MOJ, MOHA, Assemblée nationale et Assemblées populaires régionales, Cour suprême du peuple, Bureau du procureur suprême du peuple, tribunaux, gouvernement local	
3.2.1. Nombre de personnes accédant aux services publics essentiels en ligne (service électronique). <i>Ligne de base</i> : à déterminer (2022) <i>Objectif</i> : 50 % de tous les services gouvernementaux (2026) <i>Source</i> : MCT et NSEDP <i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle				
3.2.2. Nombre de mécanismes d'engagement et de sensibilisation des citoyens menés par les représentants. <i>Ligne de base</i> : 0 % (à confirmer) <i>Objectif</i> : 80 % (2026) <i>Source</i> : Projet STEPS de l'USAID <i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle				
3.2.3. Nombre et taux d'utilisation des centres de services uniques par les femmes et les groupes ethniques : a) au niveau du district, et b) au niveau des régions. <i>Ligne de base</i> : 44 (à confirmer) <i>Objectif</i> : 74 (50 % des services publics fournis à l'ODSC) <i>Source</i> : MOHA et NSEDP <i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle				
3.2.4. Nombre de fonctionnaires de la justice et de la police formés à la prestation de services d'assistance judiciaire et au maintien de l'ordre tenant compte de la dimension de genre. <i>Ligne de base</i> : 0 <i>Objectif</i> : 250 (2026) (50 prestataires de services d'aide juridique/200 officiers de police) <i>Source</i> : MOJ et Ministère de la Sécurité Publique. <i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle				
Produit 3.3. Les personnes, y compris les groupes vulnérables, ont un meilleur accès aux services de base et aux services responsables.			MOHA, MOJ Organisations de la société civile Établissements universitaires	
3.3.1. Nombre de districts cibles qui adoptent le dispositif d'application du principe de responsabilité. <i>Ligne de base</i> : 4 (2020) <i>Objectif</i> : 40 (2026) <i>Source</i> : MOHA et NSEDP <i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle				

Indicateur(s) de réalisation, niveaux de référence et niveau(x) cible(s)	Source des données, fréquence de la collecte et entités responsables	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariats	Montant estimatif des ressources, par réalisation (dollars É.-U.)
<p>3.3.2. Pourcentage de citoyens ayant participé à l'enquête et satisfaits des services publics offerts. <i>Ligne de base</i> : 17 (2020) <i>Objectif</i> : 80 % (2026) <i>Source</i> : MOHA/SUFS <i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p>				
Total				Ressources ordinaires : 8 264 000 Autres : 79 295 000 Total : 87 559 000